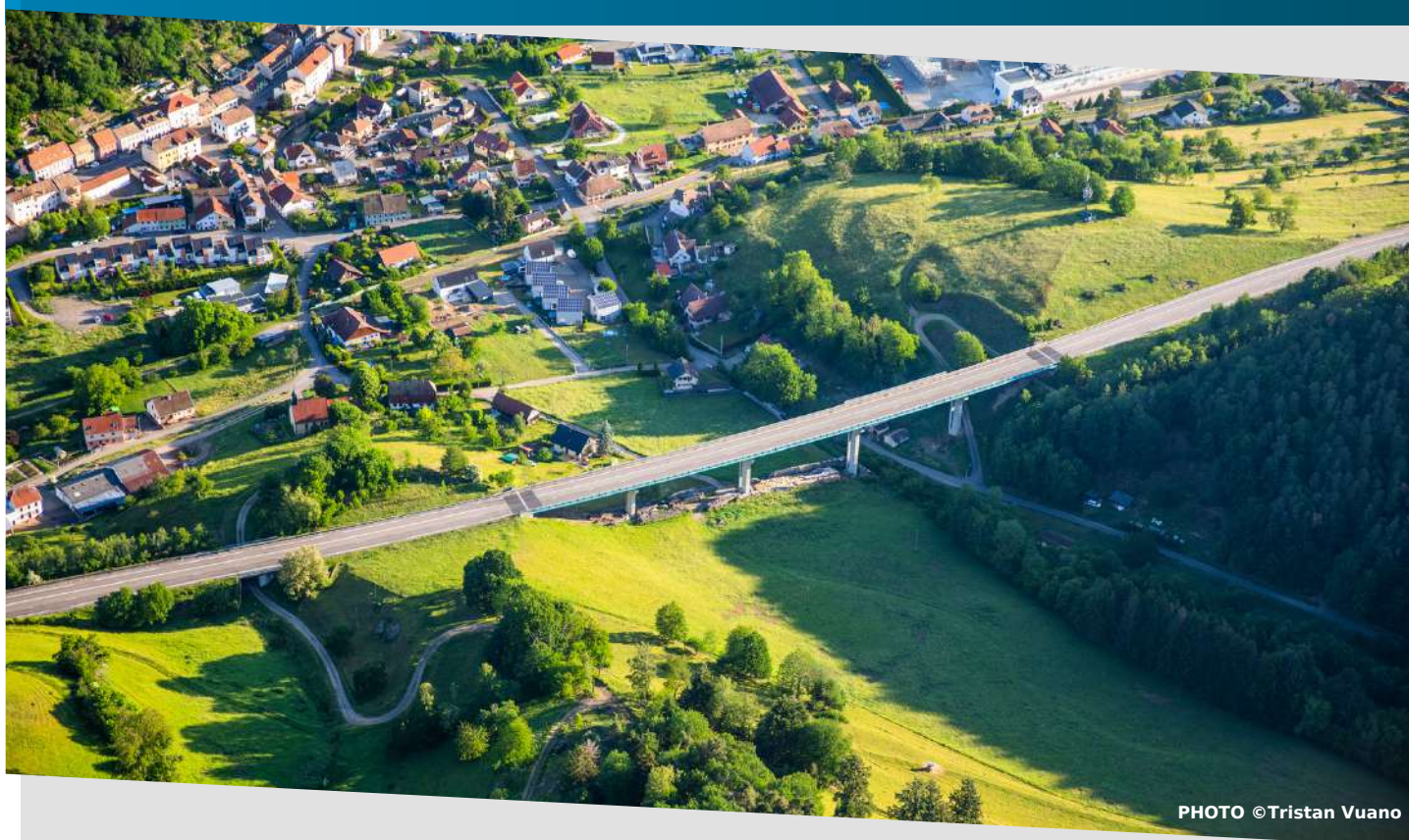


Schéma directeur des énergies

Enjeux et objectifs pour l'Alsace Centrale



Le schéma directeur des énergies porté à l'échelle du PETR Sélestat Alsace Centrale propose **une projection sur 2050 pour atteindre la neutralité carbone** et limiter l'impact du territoire sur le changement climatique et **des objectifs opérationnels à horizon 2035**.

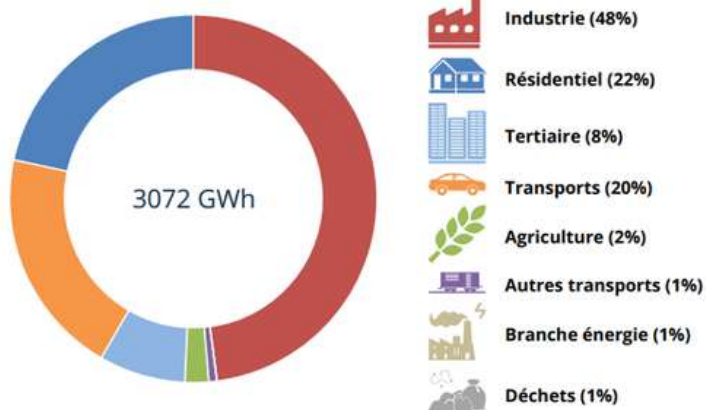
Cette projection sur la transition énergétique territoriale s'applique à **tous les secteurs d'activité** (industrie, transport, constructions, agriculture, réseaux...) et aux **différentes filières de production énergétique** disponibles sur le territoire.

Ce livret synthétise les enjeux et objectifs énergétiques découlant de ce schéma directeur à l'échelle du PETR.

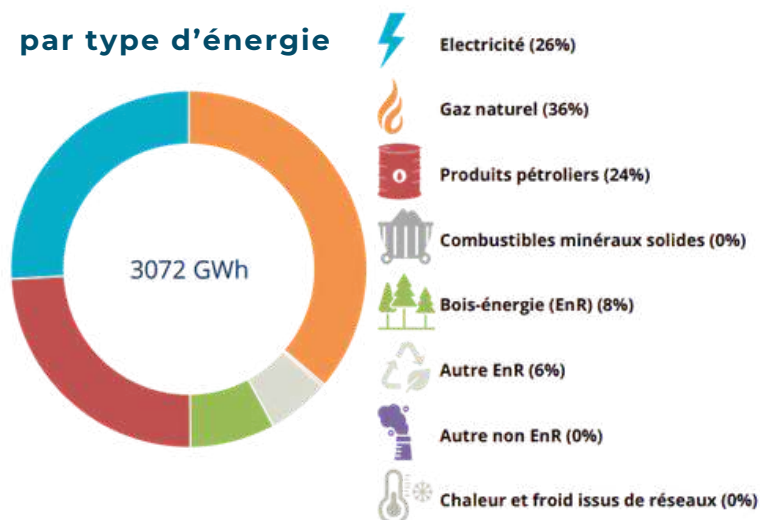
Portrait énergétique du territoire PETR Sélestat Alsace Centrale

Consommation d'énergie finale en 2022

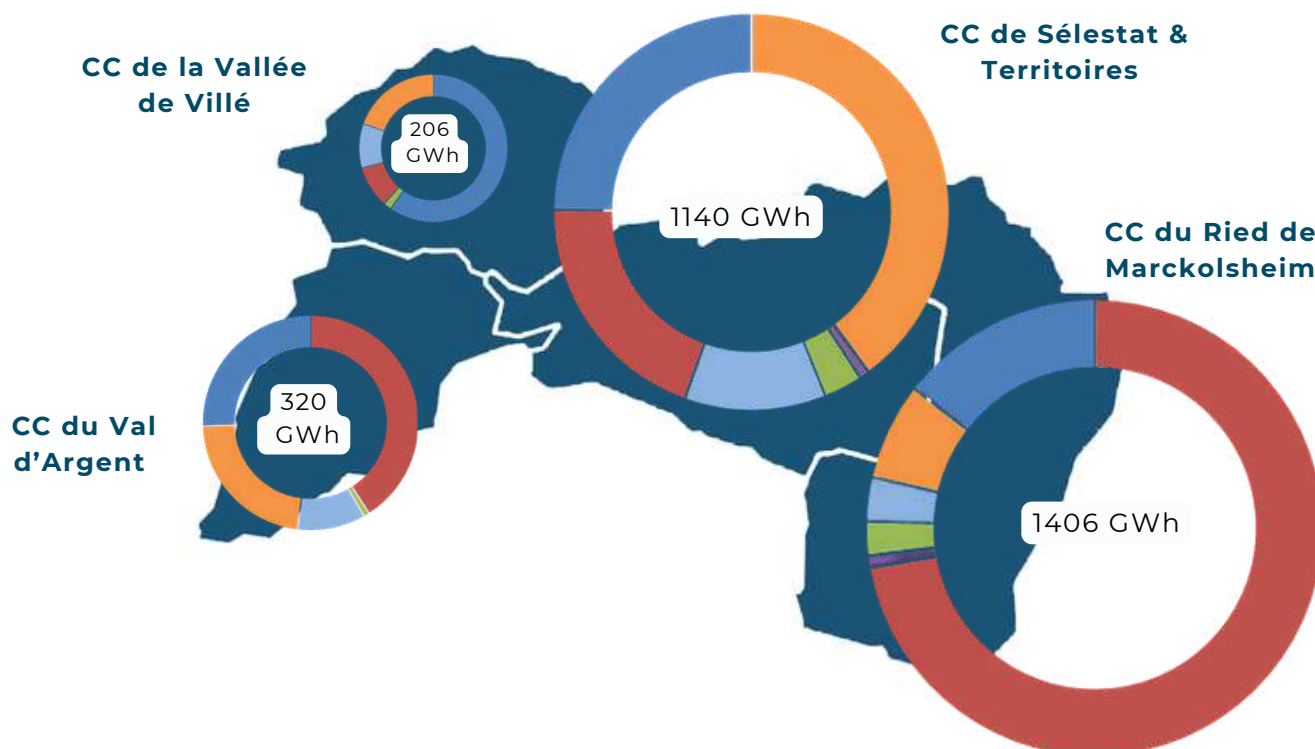
Par secteur



par type d'énergie



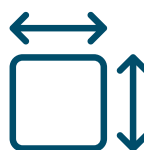
Par territoire et par secteur d'activité



4
EPCI



52
Communes

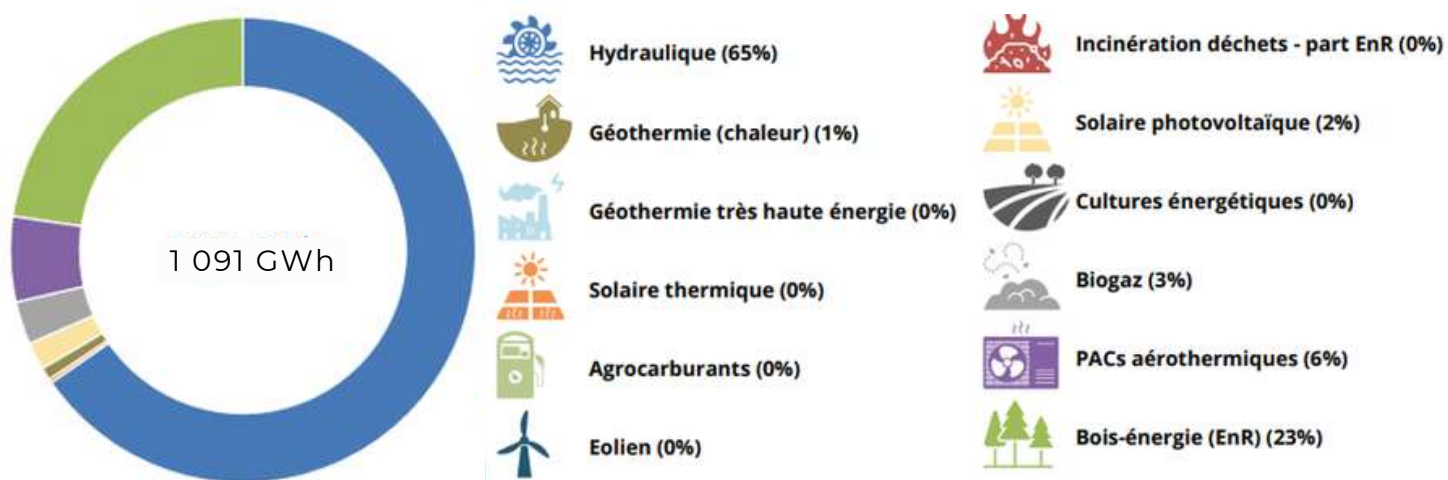


576 km²
de surface

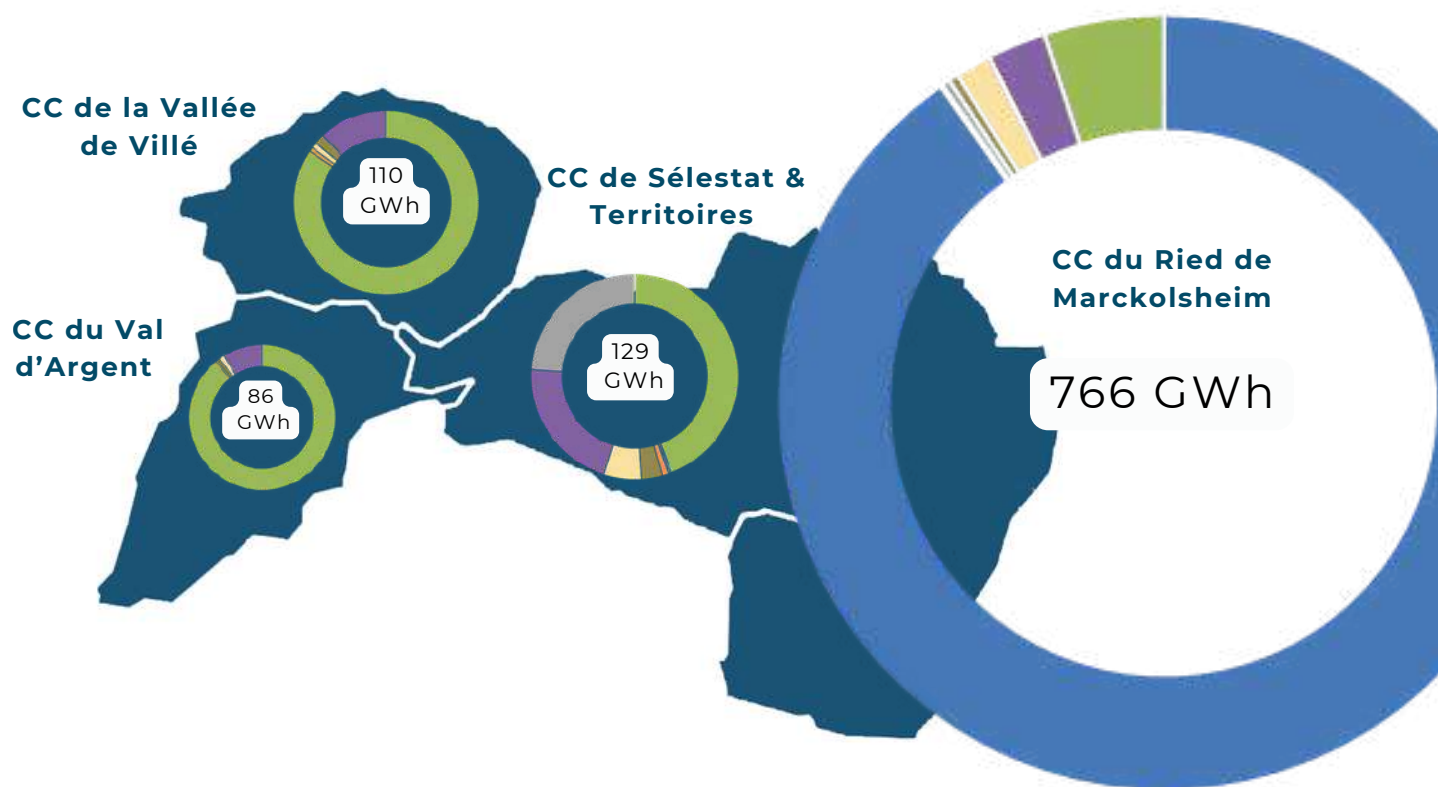


77 972
habitants

Production d'énergies renouvelables par filières en 2022



Production d'énergies renouvelables par territoire et par filières en 2022



 - 7 % depuis 2012
Consommation
énergétique

 + 17 % depuis 2012
Production
énergétique

 41 %
d'énergies renouvelables
dans la consommation
finale d'énergie

Transition énergétique et climatique

La trajectoire globale

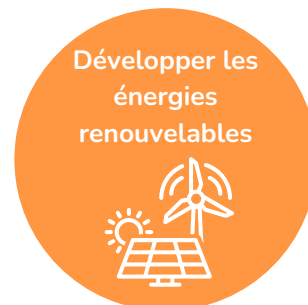
3 piliers



Limiter la
consommation
énergétique

Réduire nos
consommations énergétiques
d'**un quart** d'ici 2035

Les **diviser par 2** d'ici 2050



Développer les
énergies
renouvelables

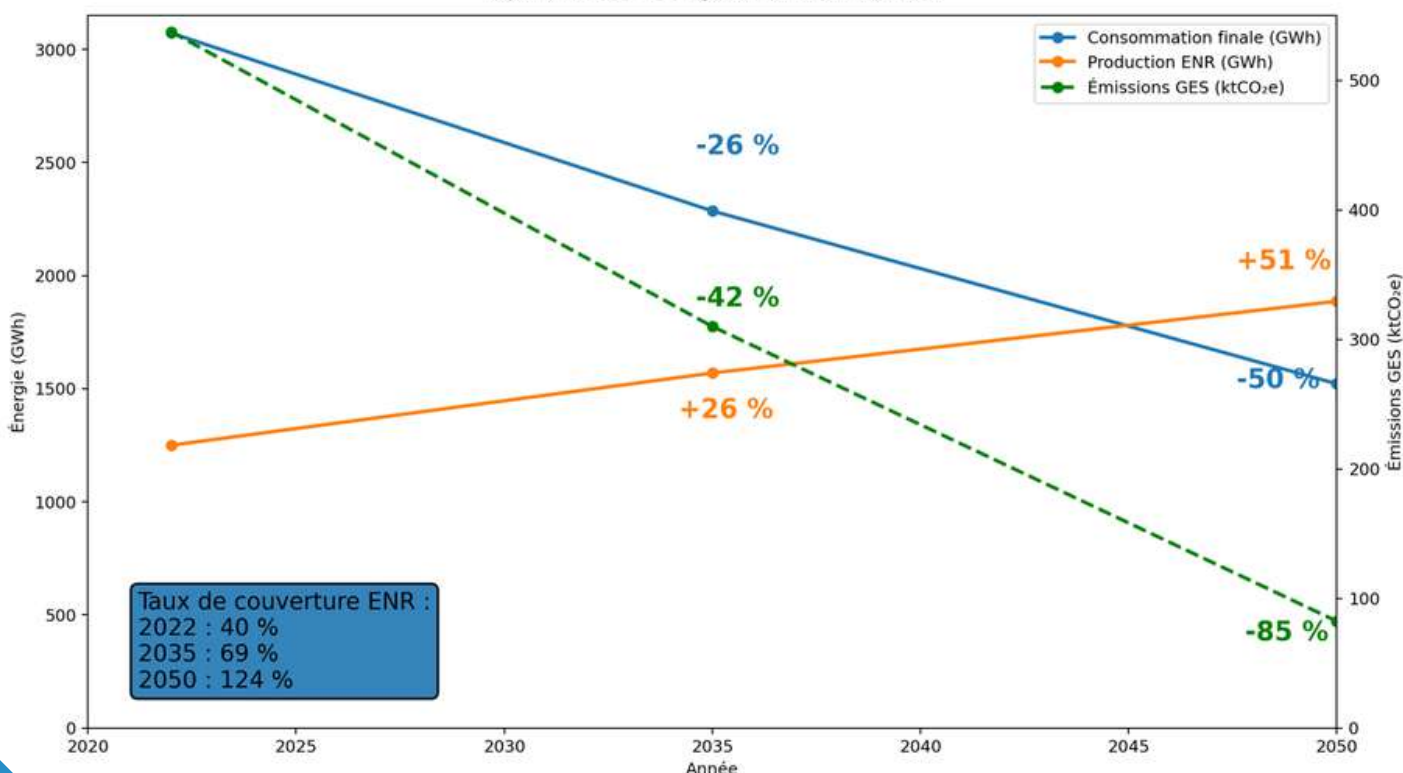
D'ici 2050, le territoire **produit
plus d'énergie** qu'il n'en
consomme



Réduire les
émissions de
Gaz à Effet de Serre

Diviser notre consommation
d'énergies fossiles **par 2** d'ici 2035
par 10 d'ici 2050

Trajectoire SDE - Énergie et réduction des GES



5 leviers structurants



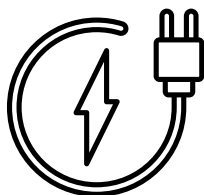
Sobriété énergétique

évolution des usages, rénovation,
maîtrise des déplacements, efficacité des
processus de production



Rupture avec les énergies fossiles

quasi-sortie du gaz et du pétrole



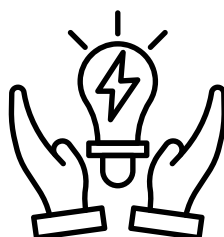
Electrification des usages

l'électricité devient l'énergie
majoritaire en 2050



Changement de logique pour la chaleur

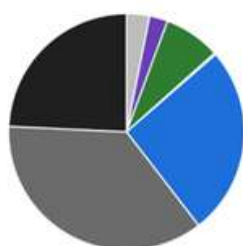
développement des réseaux de chaleur et
montée en puissance
des pompes à chaleur industrielles,
résidentielles et tertiaires



Un territoire à énergie positive

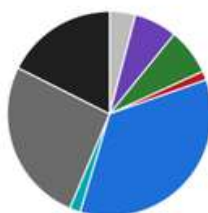
Taux de couverture 41 % en 2022 → supérieur à 100 % en 2050
Vers un territoire exportateur, notamment pour le bois énergie et le biogaz

Mix énergétique - Total PETR (2022)



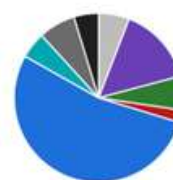
3 072 GWh

Mix énergétique - Total PETR (2035)



2 313 GWh

Mix énergétique - Total PETR (2050)



1 576 GWh

Autres EnR Bois-énergie Electricité Gaz Naturel
PAC Chaleur/Froid réseau H2 Produits pétroliers

Evolution du mix énergétique consommé à l'échelle du PETR entre 2022 et 2050

La trajectoire énergétique proposée par le schéma directeur des énergies traduit une **transformation structurelle profonde du système énergétique local** entre 2022 et 2050, en cohérence avec les trajectoires fixées aux échelles nationales (programmation pluriannuelle de l'énergie, Stratégie nationale bas carbone) et régionales (SRADDET) qui ciblent une décarbonation structurante des usages via leur électrification, ainsi qu'avec la trajectoire "Negawatt", qui implique de réduire les consommations énergétiques avant de produire de nouvelles énergies.

Sobriété et efficacité énergétique

Ambitions 2035

Réduire nos consommations énergétiques d'**un quart** d'ici 2035



Les **diviser par 2** d'ici 2050

Principaux secteurs concernés



Industrie

44% des consommations
35% des émissions de Gaz à effet de serre



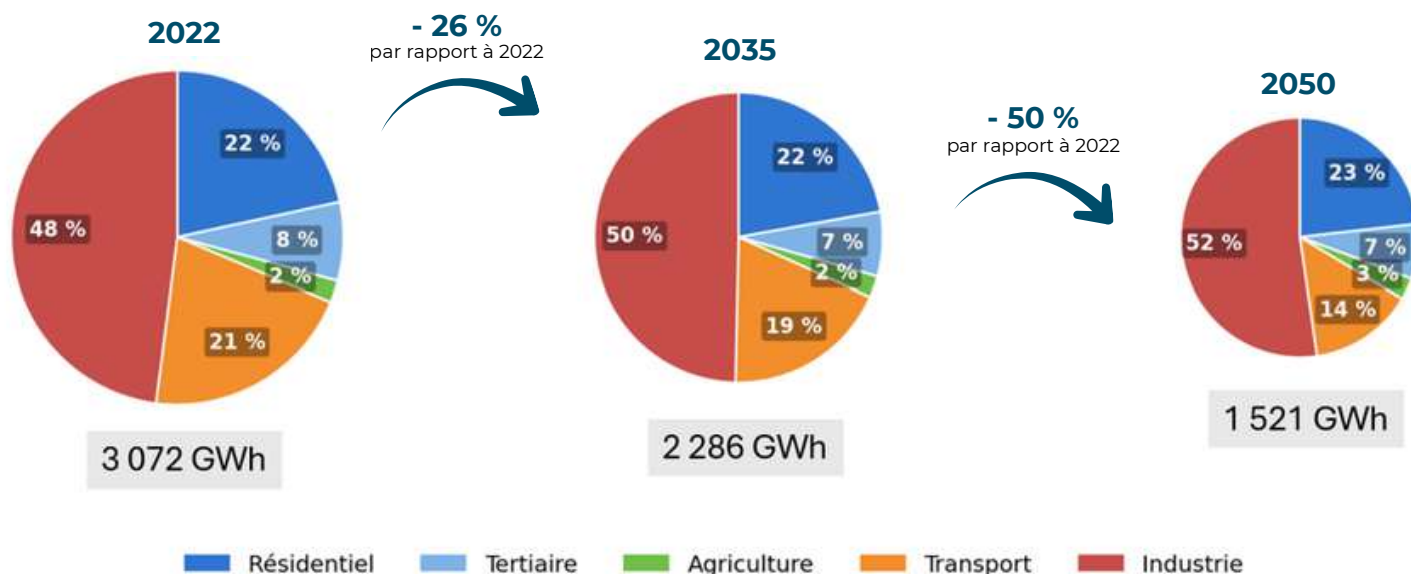
Bâtiments tertiaires et résidentiels

31% des consommations
18% des émissions



Transport routier

22% des consommations
32% des émissions



Evolution de la consommation énergétique répartie par secteur entre 2022 et 2035 - échelle PETR

Une démarche de maîtrise de l'énergie qui concerne tous les secteurs d'activité



Objectifs 2035



Principaux leviers



Cibles principales



Industrie : - 324 GWh

baisse d'1/4 des consommations

- **Efficacité** énergétique
- Modernisation des **process**
- Recours à la thermodynamique (**pompes à chaleurs** industrielles)
- Introduction ciblée d'**hydrogène** et de **biogaz**

- **Port** de Marckolsheim (projet ZIBAC),
- **Réseaux** industriels constitués (AC:TIONS, Industriels en Val d'Argent)
- **PMI-TPI** et entreprises de travaux publics



Transports : - 207 GWh

-40% de trajets domicile travail en voiture individuelle
20% du parc électrifié

- **Report modal** vers transports en commun, covoiturage, autopartage, mobilités actives...
- **Réduction des déplacements** par l'aménagement du territoire
- **Electrification** des véhicules et amélioration de leur efficacité énergétique

- Ensemble du territoire avec des attentes plus particulières sur les **centralités**, et plus particulièrement sur le secteur de Sélestat (plus grande densité de services et de transports).



Résidentiel : - 151 GWh

1/4 du parc rénové
680 à 960 logements /an

- **Massification de la rénovation** globale et performante.
- **Sobriété** résidentielle.
- **Substitution des systèmes de chauffage** (PAC en priorité, puis bois énergie et réseaux de chaleur).

- **Ensemble du parc bâti**, avec des enjeux plus forts sur les 2 **vallées** (proportion de bâti ancien plus forte), ainsi que sur les **logements collectifs répartis dans les centralités**.



Tertiaire : - 68 GWh

2/3 du parc rénové

- Réduction des besoins par la **rénovation**, la **régulation** et le **pilotage**
- Travail sur les **usages** et l'optimisation des consommations et de l'occupation des locaux
- Transition énergétique (**PACs et réseaux de chaleur**).

- Ensemble du territoire, et plus particulièrement les **pôles tertiaires** de Sélestat et de Sainte Marie Aux Mines.



Agriculture : - 9 GWh

15 % des consommations

- Gains d'efficacité sur les **process agricoles**
- Décarbonation des produits pétroliers (**biogaz, électrification**)

- Ensemble du territoire avec un travail à accentuer sur la **plaine**, où les pratiques culturelles sont plus demandeuses en énergies.



Enjeux opérationnels



Points de vigilance



Industrie

- Développer l'**autonomie énergétique** et favoriser la **décarbonation** des entreprises
- Permettre les **rénovations énergétiques** des constructions d'activité
- Favoriser l'approvisionnement et la **production d'énergies renouvelables et de récupération, comme l'implantation d'infrastructures de décarbonation dans les zones d'activité**

- Bien articuler efficacité énergétique et décarbonation.
- Veiller à ce que l'**installation de nouvelles industries** soit orientée sur des industries bas carbone et des filières locales et circulaires.



Transports

- Développer l'**attractivité et l'efficacité du dispositif de transports en commun**, renforcer la qualité du maillage des modes actifs et l'intermodalité
- Optimiser les déplacements par la **cohérence entre urbanisme et mobilités**
- Veiller à l'**accessibilité des sites d'activité** (transports en commun, modes actifs et logistique durable)

- Maintien des **trajectoires nationales d'électrification** et déploiement des infrastructures de recharge, en coordination avec les gestionnaires de réseau.
- Réduction structurelle des **kilomètres parcourus**



Résidentiel

- **Soutenir la rénovation thermique** des bâtiments et **faciliter les travaux** sur les constructions existantes
- **Identifier les secteurs prioritaires** pour la rénovation thermique, notamment les quartiers anciens, les copropriétés dégradées et les zones à forte précarité énergétique.
- Favoriser les **formes urbaines économes en énergie**, intégrant les enjeux de confort thermique en hiver comme en été

- Massification et **performance effective des rénovations**
- **Accompagnement économique et social des ménages**
- Préservation des spécificités techniques (hygro-thermie, inertie) et architecturales du **bâti ancien**.



Tertiaire

- **Soutenir la rénovation thermique** des bâtiments tertiaires et **faciliter les travaux** sur les constructions existantes

- Massification de la **rénovation réglementaire**
- Mobilisation durable et **accompagnement des acteurs tertiaires**



Agriculture

- Favoriser l'**ancrage local de l'agriculture dans les systèmes alimentaires du territoire**, à travers les circuits courts, les projets alimentaires territoriaux, les outils fonciers agricoles et les installations nouvelles.
- Encourager une **agriculture résiliente** face aux changements climatiques.

- Une **réduction des consommations contrainte** par le caractère productif du secteur
- Soutenabilité économique de la **transition des engins** et process agricoles
- Articulation entre décarbonation énergétiques et réduction des **émissions de N2O et CH4** (émetteurs de gaz à effet de serre)

Production énergétique Ambitions 2035

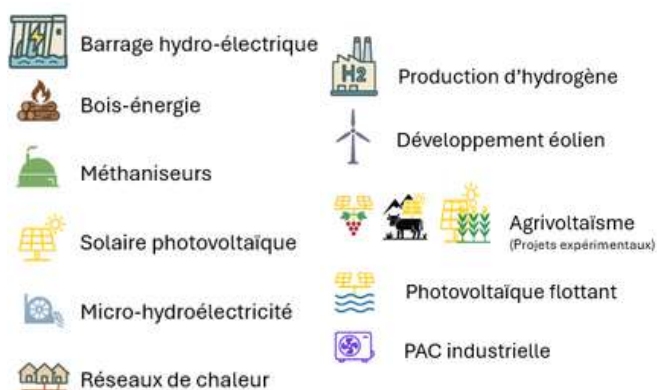
+25 % d'ici 2035

+ 50 % d'ici 2050

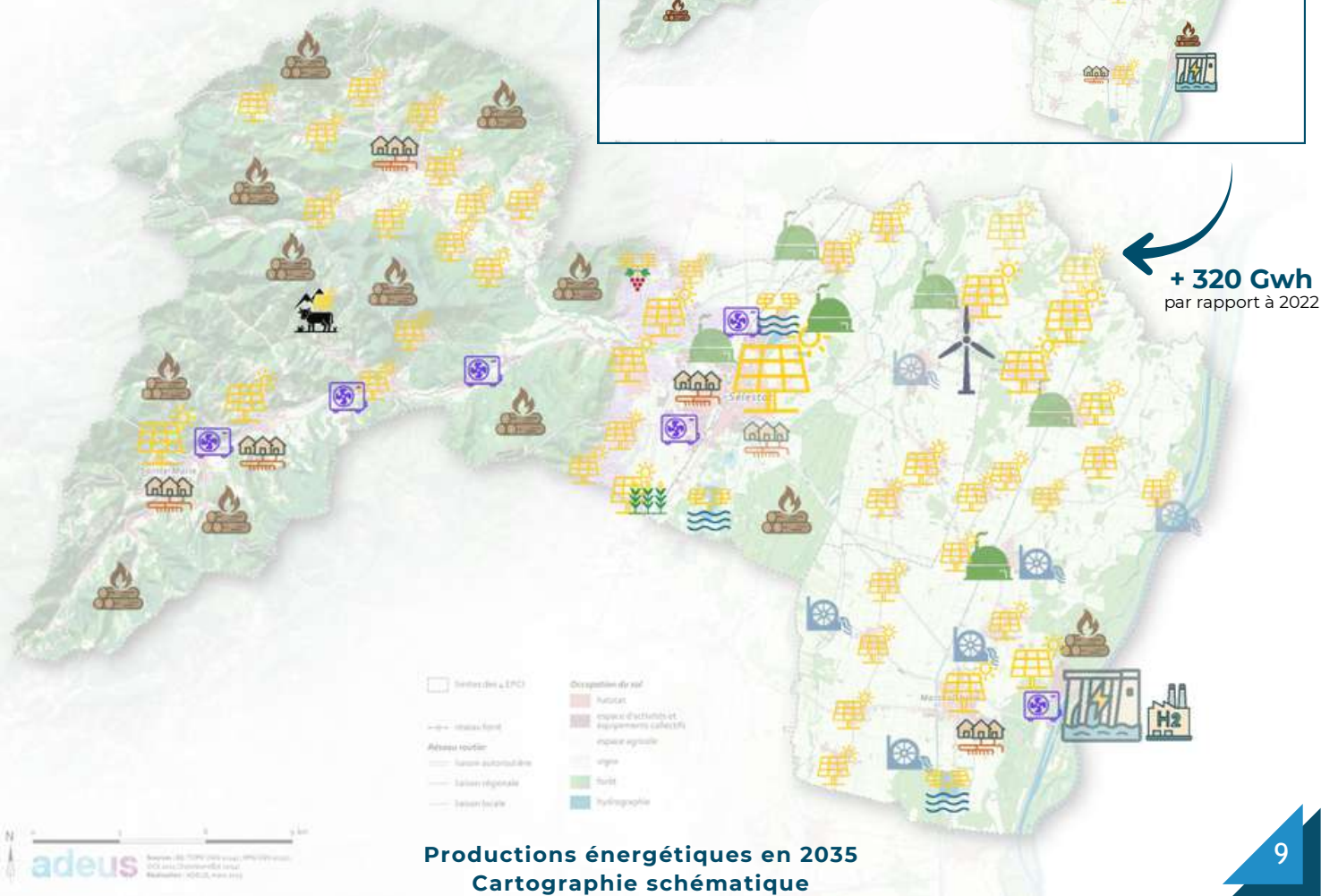
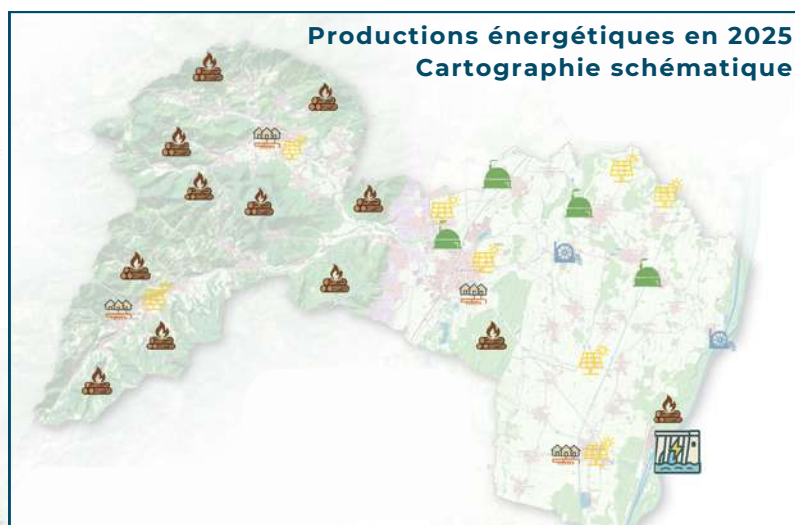
Développer les
énergies
renouvelables



D'ici 2050, le territoire **produit plus d'énergie** qu'il n'en consomme



Note : pour ne pas alourdir le schéma, les pompes à chaleur du secteur résidentiel ne sont pas représentées





Objectifs 2035 de production supplémentaire



Secteurs ciblés



Enjeux opérationnels



Points de vigilance



Méthanisation
+ 51 GWh
production doublée

4 nouveaux projets

- 2 méthaniseurs agricoles situés dans le Ried
- 1 unité rattachée à la STEP de Sélestat
- 1 unité expérimentale de pyrogazeification des déchets bois

Encadrer les conditions de développement :

- localisation cohérente
- flux d'intrants
- capacités d'épandage
- raccordement
- équilibres agricoles

- intrants et épandage
- odeurs
- trafic
- émissions
- pression sur sols et eau



Hydrogène
+ 27 GWh

1 unité de production

à proximité de forts besoins énergétiques (Port de Marckolsheim)

Clarifier les conditions de recours :

- adéquation entre production et usages
- gouvernance territoriale

Sécuriser le projet :

- disponibilité d'électricité renouvelable
- ressource en eau
- raccordement



Micro-hydroélectricité
+ 2 GWh

100 % du potentiel

Zones d'accélération des énergies renouvelables

identifiées, à compléter par un travail de repérage avec le SDEA

Considérer les **opportunités sur ouvrages existants**, en cohérence avec les objectifs de continuité écologique et de restauration des cours d'eau.

Impacts sur milieux aquatiques :

- continuité piscicole
- sédiments
- fragmentation



Bois énergie
Production stable

Maintien de la production

de bois énergie dans les forêts du territoire, malgré les ralentissements de croissance et dépérissements liés aux changements climatiques

Favoriser une **utilisation sobre et performante :**

- modernisation des équipements
- amélioration de la qualité de combustion
- priorisation des usages

- tensions sur la ressource
- qualité de l'air
- concurrence entre usages



Hydroélectricité
Production stable

Maintien de la production

assurée par la centrale de Marckolsheim

Augmentation de l'efficacité énergétique pour pallier les variations de débit du Rhin liées aux changements climatiques



Objectifs 2035 de production supplémentaire



Secteurs ciblés



Enjeux opérationnels



Points de vigilance



Photovoltaïque
+ 105 GWh
production multipliée par 7

Zones déjà urbanisées sur l'ensemble du territoire : mobilisation prioritaire des **parkings** (35,5 % du potentiel) et des **toitures** des bâtiments (25 % du potentiel)

- Encourager les **projets publics exemplaires**
- Soutenir **l'autoconsommation collective**
- **Affirmer la hiérarchie d'implantation** dans les documents d'urbanisme

- **Arbitrer** avec végétalisation, confort d'été, patrimoine, structure des bâtiments, sécurité incendie et raccordement.
- Encadrer **l'intégration** architecturale, patrimoniale et paysagère.



Photovoltaïque flottant
+ 9 GWh

Plans d'eau et gravières existants
15 ha - 12,5 % du potentiel

Encadrer les taux de couverture, les conditions d'insertion écologique et les modalités de suivi.

- **Impacts** sur avifaune, roselières, qualité de l'eau
- Usages existants



Agrivoltaïsme
+ 10 GWh

Expérimentations ponctuelles sur chaque EPCI, en fonction des pratiques agricoles locale.
37 ha - 0,5 % du potentiel

- **Bénéfice agricole** démontré
- Production significative
- **Réversibilité** des installations
- Suivi agronomique et **préservation des sols**

- **Banalisation** des terres agricoles
- **Spéculation** foncière
- **Fragilisation** des exploitations



Eolien
+ 35 GWh

Secteur du Ried
Zones favorables au développement éolien et Zones d'accélération des énergies renouvelables

Favoriser une **approche territoriale globale** sur les secteurs ciblés plutôt qu'une succession de projets isolés.

- **Paysage**, covisibilités, encerclement
- **Biodiversité**
- **Servitudes** et effets cumulés



Réseaux de chaleur
+ 25 GWh

Centralités de zones denses
Zones à forte densité thermique (Sélestat, Sainte Marie-aux-Mines, Bassemberg-Villé, Marckolsheim)

- Articuler les réseaux** avec /
- la rénovation du bâti
 - la rénovation urbaine/voirie
 - les ressources locales
 - les besoins futurs

Risque de surdimensionnement si la baisse des besoins n'est pas anticipée.



Pompes à chaleur
+ 78 GWh
Doublement des besoins couverts

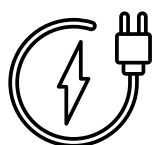
Zones déjà urbanisées, sur l'ensemble du territoire. Développement dans le secteur résidentiel, tertiaire et industriel (PACi).

- Développer dans une **logique de performance globale** :
- réduction des besoins,
 - dimensionnement adapté
 - intégration architecturale
 - prise en compte des contraintes réseau

- **Pointe électrique** hivernale
- Nuisances **sonores**
- Efficacité réduite en **logements mal rénovés**

Focus sur les réseaux énergétiques

Electricité



Electrification des usages



Pompes à chaleur

Consommateurs diurnes en été :

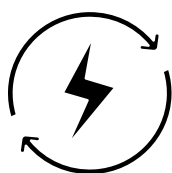
peut soulager le réseau électrique lors des pics de production photovoltaïque



Véhicules électriques

Pilotage des recharges :

la recharge lente en journée ou la nuit permet de ne pas surcharger le réseau

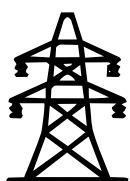


Production électrique



Les cibles de déploiement des énergies renouvelables électriques sont **cohérentes avec les infrastructures existantes**, mais la **localisation des projets sera déterminante** quand à la capacité de leur raccordement.

Certaines zones **produisent déjà davantage d'électricité qu'elles n'en consomment**. Il est important d'encourager le développement simultané de nouveaux usages électriques dans les secteurs identifiés afin de favoriser une consommation locale de l'énergie produite.



Haute tension

Eoliennes

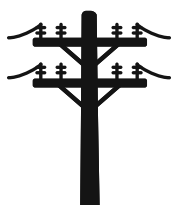
Centrales photovoltaïques au sol, agrivoltaïsme, PV flottant

Capacités techniques du réseau HTA suffisantes pour accueillir les gros projets de production identifiés sur le territoire (36 % des objectifs ciblés).



Le poste de Marckolsheim n'est pas suffisamment dimensionné à ce jour, mais dispose de réserves suffisantes pour l'ajout de nouveaux transformateurs si les projets identifiés se concrétisent.

Les capacités administratives du réseau sont insuffisantes, et devront être revues dans le S3REnR si les projets identifiés se concrétisent.



Basse tension

Toitures photovoltaïques, micro-hydroélectricité



Enjeu pour l'injection des projets de production décentralisés (64 % des objectifs ciblés), qui dépendent de contraintes locales de tension sur le réseau, complexes à modéliser.



L'auto-consommation individuelle et collective pourrait être un levier, en permettant de mieux ajuster productions et consommations et donc de réduire les tensions sur le réseau

Focus sur les réseaux énergétiques

Gaz

D'ici 2035

Le réseau de distribution existant permet à priori d'accepter les nouveaux projets envisagés, grâce au maillage des plaques gazières de Colmar Sélestat et Marckolsheim (zonage de raccordement biométhane de 2024).



2035
Année charnière



**Montée en puissance
du biométhane**
production multipliée par 2



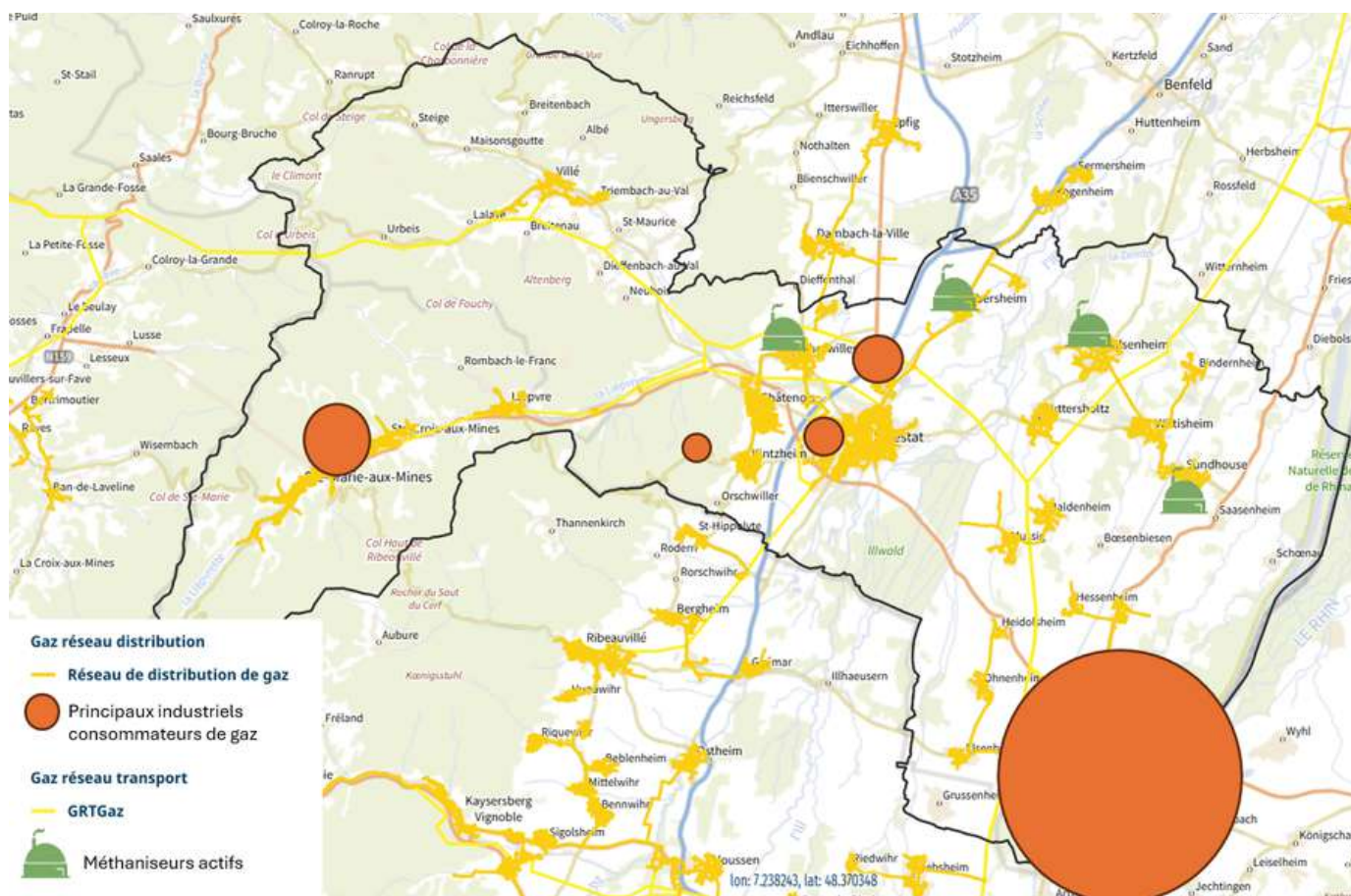
**Baisse des
consommations de gaz**
quasi divisées par 2

Impacte les capacités du réseau de distribution à évacuer les productions de biométhane



Principaux leviers

- **Réalisation de nouveaux maillages** pour augmenter la taille de la plaque de consommation ;
- **Bascule de certaines consommations industrielles** du réseau de transport vers la distribution
- **Adaptations du réseau de gaz** : réalisation d'une unité de rebours permettant de comprimer le gaz du réseau de distribution vers le réseau de transport



Réseaux de transport et de distribution de gaz et principaux consommateurs

Note : les unités de méthanisation injectent normalement du gaz sur le réseau de distribution. Les industries les plus consommatrices en gaz sur le territoire sont connectées au réseau de transport de gaz.

Priorités opérationnelles

1

Partager les enjeux énergétiques

Organiser l'appropriation, l'animation et le suivi du schéma directeur



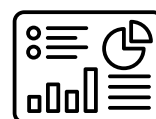
Outils pédagogiques

Synthèses communicantes
Balades paysage & énergie



Gouvernance

Suivi régulier en commission
aménagement et transitions
Comité des partenaires annuel
Veille collective



Suivi /Evaluation

Tableau de bord



Service transition écologique du PETR
Comité des partenaires

2

Outils les communes et les EPCI

S'appuyer sur le concret et le partage d'expériences



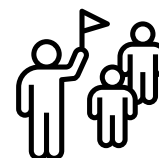
Planification et urbanisme

Accompagnement à la
déclinaison du SCoT et du SDE
dans les documents d'urbanisme
Boîte à outils, RDV individuels



Accompagnement de projets

Relai vers le comité des partenaires
Information sur les dispositifs,
guides, financements existants
Mise en lien des porteurs de projets



Visites et formations

Visites de projets sur et hors
territoire, associée à une
intervention d'expert
Organisation de sessions de
formation

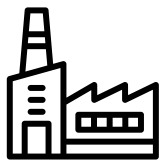


Services aménagement et transition écologique du PETR
Comité des partenaires

3

Partager et s'approprier les enjeux énergétiques

Mobiliser les acteurs clés de l'action sectorielle

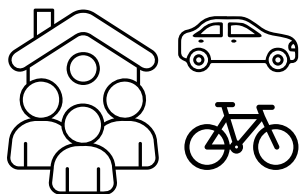


Industriels

- Relai des accompagnements existants (ADEME, CCI, Collectif) via le réseau AC:TIONS, l'ADIRA, les réseaux industriels locaux et les services développement économique des EPCI)
- Co-organisation d'intervention sur mesures (ex : PACS industrielles, récupération de chaleur fatale)
- Rencontres élus-industriels
- Intégration à la planification énergétique



Animation territoriale partagée entre les industriels, leurs représentants (ADIRA, CCI, AC:TIONS...), les communautés de communes et le PETR



Habitants

- Poursuivre les actions de conseil à la rénovation énergétique
- Développer le volet « sobriété » (Campagnes de communication ciblées, défis engageants...)
- Poursuivre le soutien aux mobilités alternatives, en ouvrant de nouvelles perspectives sur le covoiturage et les véhicules légers



Instances habitat et mobilité existantes

(SPRH, Maison de l'habitat, Commission mobilité, Comité des partenaires)



Acteurs relais des EnR

- Coordonner les efforts pour mobiliser localement les accompagnements et financements, en fonction des filières prioritaires du SDE et des cibles associées (solaire, géothermie notamment)
- Organiser des visites de projets locaux et des événements ciblés (communes, particuliers, entreprises...)
- Soutenir et développer l'auto-consommation collective



Animation territoriale partagée entre les différents acteurs relais des énergies renouvelables

Territoire d'Energie Alsace, ENEDIS, GRDF, Centrales Villageoises d'Alsace Centrale, Alter Alsace Energies, Les Générateurs en Grand Est, Grand Est énergies, SEML Energies Alsaciennes, ADEME, Services de l'Etat...

L'enjeu clé de la priorisation

La transition énergétique ne peut avancer sans une hiérarchisation des actions, en fonction des ressources disponibles et des spécificités territoriales. Il sera nécessaire d'identifier collectivement les projets à actionner de manière prioritaire, en fonction de leur impact, de leur faisabilité et de leur capacité à fédérer localement.

Focus sur la Communauté de communes du Ried de Marckolsheim

Consommations énergétiques


1406 GWh
consommés en 2022


+12 % depuis 2012


Objectif :
- 24% d'ici 2035


Transport routier
6% des consommations
8% des émissions
 **- 33 % d'ici 2035**

Déclinaison par secteur


Industrie
76 % des consommations
67 % des émissions
 **- 23% d'ici 2035**


Résidentiel
13% des consommations
6% des émissions
 **- 23% d'ici 2035**


Tertiaire
3% des consommations
3% des émissions
 **- 24% d'ici 2035**


Agriculture
2% des consommations
14% des émissions
 **- 15% d'ici 2035**

Production d'énergies renouvelables


766 GWh
produits en 2022


x 1,5 depuis 2012
pour les EnR hors
hydraulique


Objectif :
x 3 d'ici 2035
pour les EnR hors
hydraulique

Premiers secteurs de production en 2022


Hydraulique
89 % de la production


Bois énergie
6 % de la production

Principales filières de progression d'ici 2035 par rapport à 2022


Pompes à chaleur
+ 59 GWh
Production multipliée par 3,5


Solaire photovoltaïque
+ 42 GWh
Production multipliée par 6


Méthanisation
+ 28 GWh
1 unité supplémentaire
[le méthaniseur de Sundhouse, mis en service en 2024, produit déjà 25 Gwh/an]


Eolien
+24 Gwh
Un parc éolien à créer

Principaux leviers territoriaux

- **Accompagner les industries locales** dans leurs projets d'efficacité énergétique et de décarbonation, notamment au niveau du Port de Marckolsheim
- Favoriser le **maintien des commerces et services de proximité** pour réduire les besoins en déplacement (via les programmes *Petites Villes de Demain*, *les Opérations de Revitalisation des Territoires* et *la compétence Développement économique*).
- Poursuivre le **développement des itinéraires cyclables** et le soutien aux **mobilités actives**.
- Poursuivre et renforcer l'accompagnement à la **rénovation énergétique des logements** et à l'**autoconsommation individuelle** (kits solaires photovoltaïques...).
- Poursuivre les démarches d'**optimisation énergétique du patrimoine intercommunal** et l'**accompagnement des communes** (rénovation énergétique et thermique, développement du photovoltaïque...).
- Poursuivre, concrétiser et accompagner les projets d'**autoconsommation collective**.

Focus sur la Communauté de communes de Sélestat & Territoires

Consommations énergétiques

 **1140 GWh**
consommés en 2022

 **- 5%** depuis 2012


Objectif :
- 28% d'ici 2035

Déclinaison par secteur


Transport routier
38% des consommations
49% des émissions
 **- 33 %** d'ici 2035


Résidentiel
25% des consommations
13% des émissions
 **- 23%** d'ici 2035


Industrie
22% des consommations
15% des émissions
 **- 25%** d'ici 2035


Tertiaire
12% des consommations
10% des émissions
 **- 32%** d'ici 2035


Agriculture
3% des consommations
11% des émissions
 **- 15%** d'ici 2035

Production d'énergies renouvelables


129 GWh
produits en 2022

 **x 1,8** depuis 2012


Objectif :
x 3,2 d'ici 2035

Premiers secteurs de production en 2022


Bois énergie
48 % de la production


Biogaz
19 % de la production

Principales filières de progression d'ici 2035 par rapport à 2022


Solaire photovoltaïque
+ 52 GWh
Production multipliée par 7


Méthanisation
+ 28 GWh
1 unité supplémentaire +
méthanisation des boues de la station
d'épuration


Réseaux de chaleur
+25 Gwh
Réseau(x) structurant(s) sur
Sélestat


Pompes à chaleur
+ 12 GWh
Production multipliée
par 1,4


Eolien
+11 Gwh
Un parc éolien à créer

Principaux leviers territoriaux

- Favoriser le **maintien des commerces et services de proximité** pour réduire les besoins en déplacements (via compétence *Développement économique*).
- Poursuivre le **développement des itinéraires cyclables** et le soutien aux **mobilités actives**.
- Déployer l'accompagnement à la **rénovation énergétique des logements** (via le *Programme local de l'habitat* et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat notamment)
- Accompagner et inciter les actions de rénovation portées par les bailleurs sur les **logements collectifs**
- **Développer l'accompagnement à la rénovation** dans le secteur tertiaire et auprès des communes
- Accompagner le développement des réseaux de chaleur structurants
- Poursuivre les démarches **d'optimisation énergétique du patrimoine intercommunal**
- Poursuivre et concrétiser le projet d'**autoconsommation collective**.
- Accompagner les industries locales dans leurs projets d'efficacité énergétique et de **décarbonation**.

Focus sur la Communauté de communes du Val d'Argent

Consommations énergétiques

 **320 GWh**
consommés en 2022

 **- 8%** depuis 2012


Objectif :
- 27% d'ici 2035

Déclinaison par secteur


Industrie
32% des consommations
15% des émissions
 **- 25%** d'ici 2035


Résidentiel
26% des consommations
16% des émissions
 **- 25%** d'ici 2035


Transport routier
22% des consommations
35% des émissions
 **- 33 %** d'ici 2035


Tertiaire
10% des consommations
9% des émissions
 **- 27%** d'ici 2035


Agriculture
1% des consommations
7% des émissions
 **- 15%** d'ici 2035

Production d'énergies renouvelables


93 GWh
produits en 2022

 **+4,5%** depuis 2012


Objectif :
+ 18% d'ici 2035

Premiers secteurs de production en 2022


Bois énergie
89 % de la production


Pompes à chaleur
9,5 % de la production

Principales filières de progression d'ici 2035 par rapport à 2022


Solaire photovoltaïque
+ 10 GWh
Production multipliée par 10


Pompes à chaleur
+ 6 GWh
Production multipliée par 2



Principaux leviers territoriaux

- Accompagner les industries locales dans leurs projets d'efficacité énergétique et de **décarbonation**.
- Déployer l'accompagnement à la **rénovation énergétique des logements** (via l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat notamment)
- Accompagner et inciter les actions de rénovation portées par les bailleurs sur les **logements collectifs**
- Favoriser le **maintien des commerces et services de proximité** pour réduire les besoins en déplacements (via la compétence *PLUi* et la compétence *Développement économique* et avec l'appui du programme *Petites Villes de Demain*).
- Poursuivre le **développement des itinéraires cyclables** et le soutien aux **mobilités actives**.
- **Développer l'accompagnement à la rénovation** dans le secteur tertiaire et auprès des communes
- Poursuivre les démarches **d'optimisation énergétique du patrimoine intercommunal**
- Poursuivre et concrétiser le projet d'**autoconsommation collective**.

Focus sur la Communauté de communes de la Vallée de Villé

Consommations énergétiques


206 GWh
consommés en 2022


- 8% depuis 2012


Objectif :
- 25% d'ici 2035

Déclinaison par secteur


Résidentiel
58% des consommations
32% des émissions
 - 22% d'ici 2035


Transport routier
19% des consommations
35% des émissions
 - 33 % d'ici 2035


Industrie
11% des consommations
9% des émissions
 - 25% d'ici 2035


Tertiaire
10% des consommations
11% des émissions
 - 24% d'ici 2035


Agriculture
2% des consommations
13% des émissions
 - 14% d'ici 2035

Production d'énergies renouvelables


110 GWh
produits en 2022


+4,5% depuis 2012


Objectif :
+ 18% d'ici 2035

Premiers secteurs de production en 2022


Bois énergie
85% de la production


Pompes à chaleur
11% de la production

Principale filière de progression d'ici 2035 par rapport à 2022


Solaire photovoltaïque
+ 10 GWh
Production multipliée par 10



Principaux leviers territoriaux

- Déployer l'accompagnement à la **rénovation énergétique des logements** avec un volet spécifique portant sur le bâti ancien et la sortie des chaudières fioul.
- Favoriser le **maintien des commerces et services de proximité** pour réduire les besoins en déplacements (via la *compétence PLUi* et la *compétence Développement économique* et avec l'appui du programme *Petites Villes de Demain*).
- Poursuivre le **développement des itinéraires cyclables** et le soutien aux **mobilités actives**.
- Poursuivre les démarches **d'optimisation énergétique du patrimoine intercommunal et des communes**
- Poursuivre la dynamique engagée autour de l'**autoconsommation collective** et l'extension du **réseau de chaleur**.



Focus méthodologique

Le schéma directeur des énergies est une **démarche volontaire de planification territoriale**, qui vient en complément de la stratégie énergétique et climatique actée dans le Plan Climat Air Energie Territorial porté par le PETR à l'échelle de l'Alsace Centrale.

Sur la base de l'**année de référence 2022**, il précise l'organisation de l'écosystème énergétique territorial (consommation, production et distribution d'énergie, articulées avec les ressources du territoire). Il projette ensuite cet écosystème sur l'**horizon stratégique de 2050**, en articulant les stratégies nationales (Stratégie Nationale Bas Carbone, Programmation pluriannuelle de l'énergie), régionales (SRADDET Grand Est) et les orientations locales (projets des communes, intercommunalités, syndicat d'énergie, entreprises...) en matière de climat et d'énergie. Il pose également les jalons de la programmation des projets énergétiques sur un **horizon plus opérationnel (ici 2035)**.

Le schéma directeur des énergies d'Alsace Centrale a été **élaboré en 2025** par le PETR Sélestat Alsace Centrale avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS) et le soutien technique et financier de l'ADEME. Il a été construit **en partenariat avec les acteurs du territoire** (collectivités, entreprises, associations, chambres consulaires), à travers une méthodologie combinant récolte de données qualitatives et quantitatives, entretiens, ateliers de travail, réunions sectorielles et sorties sur le terrain sous la forme de balades "paysage et énergie".

Pour aller plus loin



Le rapport complet du schéma directeur des énergies est disponible sur le site internet du PETR Sélestat Alsace Centrale > Rubrique "Transition énergétique".



L'élaboration du Schéma directeur des énergies a bénéficié d'un appui technique et financier de l'ADEME.

Les partenaires et contributeurs au schéma directeur :



15 bd du Maréchal Leclerc 67600 Sélestat

@ administration@petr-selestat.fr



03 88 58 01 60



selestat-alsace-centrale.fr

